

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers

en exercice	9
présents	6
Votants	7
procuration	1

L'an deux mil vingt-trois le jeudi 13 avril 2023, le Conseil Municipal de VALLORCINE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jérémy VALLAS, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal 7 avril 2023

Objet
N° 23/04/08
Budget régie d'exploitation des remontées mécaniques de la Poya * Durées d'amortissement

Présents Monsieur Jean-François DESHAYES, Madame Audrey PENIN, Madame Dominique ANCEY, Monsieur Gérard BURNET, Monsieur François COUTAGNE,

Absents excusés Madame Guyonne FOURNIER, Madame Maryvonne ALVARD, Madame Rachel ROUSSET

Secrétaire de séance Monsieur Jean-François DESHAYES

Suite au regroupement des budgets Téléski et régie des remontées mécaniques de la Poya dans un seul budget, Monsieur le Maire, propose au Conseil Municipal de fixer les durées d'amortissement pour le budget de la régie d'exploitation des remontées mécaniques de la Poya comme suit :

- Compte 2812, Agencement de terrain : 20 ans,
- Compte 2814, Constructions sur sol d'autrui : 10 ans,
- Compte 28156, Matériel transport exploitation : 50 ans,
- Compte 28158, Autres installations, matériel et outillage techniques : 10 ans,
- Compte 2818 : Autres immobilisations corporelles : 10 ans.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- **FIXE** les durées d'amortissement pour le budget de la régie d'exploitation des remontées mécaniques de la Poya comme indiqué ci-dessus.

La présente délibération est transmise à Monsieur le Sous-Préfet de BONNEVILLE
Madame la Trésorière de SALLANCHES

Délibération exécutoire le

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que
dessus.

Au registre sont les signatures

Affichage en mairie de Vallorcine du
au

Le secrétaire de séance

Le Maire


Pour copie conforme

